



BIENTÔT 16 ans !

Pensez au recensement CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités :

PAR INTERNET :

- 1 – Créer votre compte sur **www.mon.service-public.fr**. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 – Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 – Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE :

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.



www.defense.gouv.fr/jdc



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

LE SAVIEZ-VOUS ?

*La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !*

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

ou pour :

- ✓ vous engager dans l'armée.

Grâce à *MAJDC.FR* vous pouvez

- ✓ découvrir ce qu'est la JDC ;
- ✓ poser toutes vos questions ;
- ✓ télécharger votre convocation ;
- ✓ changer la date de votre JDC ;
- ✓ demander une exemption ;
- ✓ être guidé jusqu'au site de convocation ;
- ✓ télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.

ÉTAPE 1

L'ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE

Où ? → Au collège et lycée.

Quand ? → Dans les classes de 3^e et de 1^{re}.

Pourquoi ? → Pour mieux comprendre les valeurs qui fondent la République et sensibiliser les élèves à leur devoir de défense. Il est inscrit dans le socle commun de connaissances et de compétences.



**OBJECTIF
CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE
ET DES
ANCIENS COMBATTANTS



DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

ÉTAPE 2

LE RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



DU 10/11 LA JDC
JUSQU'AU 14/10

ÉTAPE 3 LA JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

- Qui ?** → Tous les jeunes Français, filles et garçons.
Où ? → Dans une enceinte militaire ou une institution proche de votre domicile.
Quand ? → Avant 18 ans.
Quoi ? → Une journée de sensibilisation à l'environnement de défense et de sécurité, une rencontre avec les femmes et les hommes de la Défense, une initiation au secourisme, un test de détection des difficultés de lecture.



Le parcours de citoyenneté

« La formation de tous les jeunes aux enjeux de la défense repose aujourd'hui sur un parcours citoyen en quatre étapes : l'enseignement de défense en classes de troisième et de première, le recensement, la journée « Défense et Citoyenneté », et l'appel éventuel sous les drapeaux.

La JDC comprend une sensibilisation des jeunes à leurs devoirs envers la nation et un enseignement sur les principes généraux de la défense, et les moyens qui lui sont consacrés. Elle comporte (aussi) un module d'initiation à des gestes de secours et des textes qui permettent de déceler l'illettrisme.

Le certificat de participation est nécessaire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique ainsi qu'au permis de conduire. »

Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale, juin 2008 p.301



Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



ANIMATEUR



ENCADRANT



MAIRIE



PARTENAIRE



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



MINISTÈRE
DES ARMÉES

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE